

Section des Bibliothèques universitaires

Au cours du Congrès de La Rochelle, plusieurs points ont été examinés par la Section des Bibliothèques universitaires.

Après une introduction de Monsieur M. Guilbaud, Vice-président, Mademoiselle Y. Gueniot a présenté le rapport financier de l'année écoulé et Madame P. Casseyre le rapport moral et d'activité depuis le 17 mars 1979.

1) Présentation du nouveau Bureau et Conseil élus lors de l'Assemblée générale.

2) Rappel de la Journée d'étude commune Bibliothèques universitaires/Bibliothèques spécialisées qui eut lieu le 17 mars 1979 sur le thème suivant : « Le Statut professionnel des bibliothécaires » (Cette journée donnant lieu à une publication dans le Bulletin de l'ABF).

Lors de cette dernière journée se déroula l'Assemblée générale et conformément aux statuts de l'ABF a été élu le Bureau précédemment cité.

3) Le Conseil de la section des Bibliothèques universitaires s'est réuni le 23 avril. Deux grands thèmes ont été abordés :

L'examen d'un certain nombre de sujets pouvant faire l'objet de la prochaine journée Bibliothèques universitaires/Bibliothèques spécialisées qui sera organisée par les Bibliothèques universitaires.

L'orientation de la section des Bibliothèques universitaires. Il a semblé intéressant de développer notre action au cours de l'année à venir par Centres d'Intérêt et par Sections. Des travaux concrets ont pu être entrepris dans le secteur des Bibliothèques médicales grâce à des réunions de travail. Il serait intéressant de préparer pour l'année à venir des réunions par section : Sciences-Pharmacie ont déjà des projets de catalogues collectifs de périodiques en commun.

Dans un deuxième temps, la discussion s'est engagée sur le travail par « thème ». En effet, dans le but de travailler en plus étroite collaboration avec la section des Bibliothèques spécialisées, il semblerait que des réunions par thèmes soient plus pratiques.

La section des Bibliothèques universitaires aimerait travailler en étroite collaboration avec la section des Bibliothèques spécialisées sur le thème du Congrès pour éviter que des réunions intéressantes les deux sections se tiennent à la même heure.

4) Un débat s'est engagé sur le projet de formation d'une seule section Bibliothèques universitaires/Bibliothèques spécialisées. Il a semblé qu'un travail en commun pourrait être entrepris sans que chaque section perde son autonomie et sa physionomie propre.

A la fin de la réunion la section des Bibliothèques spécialisées s'est jointe à la section des Bibliothèques universitaires.

Quatre thèmes d'étude ont été proposés aux Bibliothèques spécialisées pour la journée commune. Après un vote il a été retenu : L'Organisation du prêt et l'accès au document ». Une autre proposition a été faite pour l'année à venir et adoptée à l'unanimité :

Pour faciliter la période de transition dans le but de préparer des réunions communes que l'on pourrait intituler « Réunion des bibliothèques d'étude et de recherche », la journée Bibliothèques universitaires/Bibliothèques spécialisées continue d'exister avec préparation commune ; le Congrès sera préparé en commun de manière à présenter des tables rondes pouvant indistinctement intéresser les Bibliothèques universitaires et les Bibliothèques spécialisées ; des réunions par thème sont prévues où seront invités les membres des Bibliothèques spécialisées intéressés.

Pierrette Casseyre.